

## La France associative

**Précision :** L'absence d'un répertoire national des associations vivantes complexifie l'étude de ce milieu et contribue pour certains à son opacité<sup>1</sup>. Les chiffres présentés ici sont issus des enquêtes de Viviane Tchernonog (CNRS), Muriel Tabariès (Paris I) et du CERPHI<sup>2</sup>.

### I. Un nombre croissant d'associations ... mais une réalité très hétérogène

Plus de 220 000 associations entre 2001 et 2006, 70 255 associations nouvellement créées entre septembre 2006 et août 2007, soit une progression de 3% par rapport à l'année précédente, ce chiffre confirme la moyenne annuelle de 70 000 créations d'associations. Ce chiffre selon les études est ramené à 37 000. Il correspond alors au solde des créations et des disparitions. Quoiqu'il en soit il existe donc une réelle vitalité dans la création d'associations. Plus d'associations ont été créées sur ces 40 dernières années qu'entre 1901 et 1970.

Autant de « nouveaux venus qui aspirent des bénévoles, parfois en les prélevant dans les associations existantes, parfois en introduisant une certaine concurrence dans un secteur ; nouveaux venus en quête de moyens matériels et financiers, en quête de locaux et d'installations pour fonctionner. Il est clair que bon nombre de ces associations viennent fort opportunément enrichir le tissu existant pour apporter de nouveaux services, de nouveaux soutiens à ceux qui en ont besoin, et renforcer ainsi les liens sociaux. Il est aussi évident que bon nombre de ces nouvelles venues viennent relayer ou remplacer des associations essoufflées ou déjà disparues. »<sup>3</sup>

Ainsi on estimait à 1 100 000 le nombre d'associations en France en 2006, dont seules 172 000 s'appuient sur le salariat. Les autres ont recours au bénévolat.

La France associative se caractérise par 3 particularismes :

- Le financement public
- Le bénévolat
- La dispersion

Ils en font l'originalité, la richesse mais constituent également parfois des freins au développement du domaine ou de la cause pour lesquelles ces mêmes associations se sont créées.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> ASSOCIATIONS 2008. Rupture ou Réforme ? P.P Kaltenbalchl

<sup>2</sup> STAT-INFO N° Nov 2007

<sup>3</sup> La France associative en mouvement Oct 2007 Cerphi P 17

<sup>4</sup> Nicolas Tenzer La France associative en mouvement Oct 2007 Cerphi p 64

Ainsi l'hétérogénéité de la France associative est constatée dans :

### 1- les domaines de répartition:

**TABLEAU 2**

Nombre d'associations selon le secteur d'activité

	Associations sans salarié	Associations employeurs	Total	Ensemble (%)
Action humanitaire	35 400	5 400	40 800	4 %
Action sociale/Santé	88 100	35 700	123 800	11 %
Défense droits/causes	163 600	7 100	170 700	15 %
Éducation /Formation/Insertion	29 300	15 500	44 800	4 %
Sports	216 200	48 500	264 700	24 %
Culture	173 400	31 400	204 800	19 %
Loisirs	179 900	16 200	196 100	18 %
Économie, développement local	29 600	11 000	40 600	4 %
Autres	12 500	1 200	13 700	1 %
<b>Total</b>	<b>928 000</b>	<b>172 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>100 %</b>

Source : Enquête CNRS Matisse – Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations – 2005-2006.

Depuis 2001 deux types d'associations ont été créées en plus grandes proportions :

- les associations d'éducation, de formation d'insertion. Elle représente selon V.Tchernonog 21% des associations créées entre 2001/2005
- les associations de sport – culture -loisirs cumulées représentent plus de 60% dont 24 % rien que pour le sport (*chasse et pêche incluses*).

« Les quatre grandes rubriques habituelles concernant la culture (21.000 créations), l'action socioculturelle (13.300), les sports (12.500) et le domaine social (14 .000), représentent ensemble, toujours une large proportion des créations. »<sup>5</sup>

Toutefois le critère « nombre » n'est pas suffisant car certaines associations sont très nombreuses mais de petite taille et d'autres à l'inverse sont peu nombreuses mais de grande taille et souvent professionnalisées. C'est le cas des associations d'éducation/insertion qui ne représentent que 4% des créations

### 2- L'âge des associations par domaine d'activité.

Les associations les plus jeunes se créent autour des questions d'insertion professionnelle, de défense de l'environnement, de défense des consommateurs et du cadre de vie.

Les plus anciennes : pêche, chasse, défenses des droits et des causes

Les associations culturelles ont une moyenne d'âge de 21 ans – Loisirs et vie sociale de 24 ans.

<sup>5</sup> Cerphi p 12

## 3- Le financement des associations

TABLEAU 3

Le budget cumulé du secteur associatif

Taille de l'association	Budget moyen par association	Nombre d'associations	Budget total en milliards d'euros	Budget total
Associations sans salarié	11 715 €	928 000	10,9	18 %
Associations employeurs	282 091 €	172 000	48,5	82 %
<b>Total</b>	-	<b>1 100 000</b>	<b>59,4</b>	<b>100 %</b>

Source : Enquête CNRS Matisse – Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations – 2005-2006.

Les associations représentent un budget cumulé estimé à 59 milliards d'euros. Ce budget est concentré à 82% sur les associations d'employeurs et dans les grandes associations d'action sociale. Les associations sans salarié réalisent 10,9 milliards d'euros soit 18% du budget cumulé.

Les ressources se répartissent différemment selon le domaine d'activité et selon le statut employeur / non employeur.

TABLEAU 5

Structure des ressources selon l'existence d'emploi salarié dans l'association

	Associations sans salarié	Associations employeurs	Ensemble
Cotisations	26%	9 %	12 %
Dons et mécénat	10%	4%	5 %
Recettes d'activité publiques ou privées	46 %	49 %	49 %
Subventions publiques*	18 %	38%	34 %
<b>Total en %</b>	<b>100 %</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Total en milliards d'euros</b>	<b>10,9</b>	<b>48,5</b>	<b>59,4</b>

\* Subventions publiques seulement, à l'exclusion des financements contractuels, des ventes de prestations ou prix de journée provenant d'organismes publics classés dans la catégorie recettes d'activité

Source : Enquête CNRS Matisse – Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations – 2005-2006.

Si entre associations employeurs et non employeurs les recettes d'activités sont assez proches, c'est dans les postes cotisations et subventions que les écarts apparaissent. La prise en charge partielle de la masse salariale par la subvention publique explique en partie cela.

TABLEAU 6

Structure des ressources selon le secteur d'activité principal des associations

	Cotisations	Dons et mécénat	Recettes d'activité publiques ou privées	Subventions publiques*	Total
Action humanitaire	2 %	26 %	38 %	34 %	100 %
Action sociale/Santé	3 %	4 %	54 %	39 %	100 %
Défense des droits et des causes	24 %	7 %	45 %	25 %	100 %
Éducation Formation/Insertion	4 %	2 %	65 %	29 %	100 %
Sports	38 %	6 %	32 %	24 %	100 %
Culture	17 %	5 %	38 %	40 %	100 %
Loisirs et vie sociale	18 %	2 %	49 %	31 %	100 %
Défense des intérêts économiques	11 %	2 %	44 %	43 %	100 %
Autres	11 %	9 %	58 %	22 %	100 %
Ensemble	12 %	5 %	49 %	34 %	100 %

\* Subventions publiques seulement, à l'exclusion des financements contractuels, des ventes de prestations ou prix de journée provenant d'organismes publics classés dans la catégorie recettes d'activité.

Source : Enquête CNRS Matisse – Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations – 2005-2006.

L'importance des cotisations dans tous les domaines traduit bien l'état des liens très marqués entre les associations et les structures institutionnelles à tous les échelons. La décentralisation engagée depuis 1981 conjuguée au désengagement de l'état ces dernières années place les structures associatives et notamment celles de l'éducation populaire dans des situations budgétaires de plus en plus préoccupantes<sup>6</sup>.

La part des cotisations dans les budgets varie selon les activités. Elle représente 38% pour le sport mais seulement 17 % pour la culture. Cette dernière ainsi que la défense des intérêts économiques dépendent le plus des subventions. (43% culture et 40% intérêts économiques).

A noter les subventions :

- de l'état (12%) vont en majorité sur : Éducation formation Insertion - la santé/action sociale – humanitaire
- des conseils régionaux (4%) sur : économie /développement local – éducation et culture
- des conseils généraux (10%) sur : action sociale/ action humanitaire. - éducation.
- des communes (14%) sur les loisirs, la culture, le développement, le sport.

La commune au niveau cumulé représente le 1er niveau d'intervention en matière de subvention. La proximité, souvent facilitée à l'échelon communal entre les responsables associatifs et les élus explique pour partie cela<sup>7</sup>.

Si cette répartition est liée au domaine d'intervention attribué à chacune de ces diverses structures publiques il faut également noter que cela varie d'une région à l'autre en fonction des choix faits par chaque exécutif local.<sup>8</sup>

*« Pour des nations «réalistes » ou « pragmatiques », le fait de ranger sous la même bannière des petites structures de bénévoles pour promouvoir telle culture, voire telle recherche historique, sous-régionale et la grosse association sportive, culturelle ou de loisirs n'aurait guère de sens. Il faut y voir la marque d'un certain amour pour l'égalité, fût-elle formelle, et d'une certaine forme de domination de la catégorie juridique sur la réalité des choses. »<sup>9</sup>*

<sup>6</sup> Voir la situation de l'INJEP actuellement

<sup>7</sup> Voir Cerphi p 58

<sup>8</sup> Nicolas Tenzer p. 63 tableau « quelles différences entre les régions »

<sup>9</sup> Nicolas Tenzer dans Cerphi p.64

#### 4- Leur statut « employeur » – « non employeur »

L'association « employeur » est en constante progression (+ 4,5% entre 2000 et 2006). Ainsi on en comptait 164 475 en 2000 et 172 000 en 2006.

Là encore il importe de nuancer car tous les domaines ne progressent pas sur le plan de l'emploi. Ainsi le poids des associations d'insertion dans les associations employeurs a chuté de – 17,9% sur la même période.

Dans ce critère réside une des grandes disparités des associations, ainsi:

- 2% des associations employeurs ont plus de 100 salariés, représentant à elles seules 30% de tous les salariés de l'associatif. Les grosses associations employeurs se trouvent dans la santé/le social et l'insertion/la formation.
- A l'inverse 44% des associations employeurs ont de 1 à 2 salariés.
- 60% des associations ont moins de 5 salariés.
- 84% associations non employeurs : celles-ci ont recours au bénévolat, estimé à 14 millions d'individus pour un volume de 935 000 E.T.P (Équivalent Temps plein)
- 16% associations employeurs (soit environ 172 000). Celles-ci représentent plus de 1 050 000 E.T.P

Beaucoup d'emplois à temps partiel, des emplois aidés. A noter 56 000 emplois salariés ETP ont été mis à la disposition des associations sur la période étudiée. Mais au même moment des financements de postes par les collectivités publiques ont été remis en cause notamment dans le domaine du social/ de l'insertion.

#### 5- le bénévolat

**TABLEAU 9**

Répartition du volume de travail bénévole selon le secteur d'activité en %

	Associations sans salarié	Associations employeurs	Ensemble
Action humanitaire	9 %	12 %	10 %
Action sociale/Santé	11 %	21 %	13 %
Défense des droits et des causes	12 %	5 %	10 %
Éducation/Formation/Insertion	3 %	5 %	4 %
Sports	28 %	33 %	29 %
Culture	18 %	12 %	16 %
Loisirs et vie sociale	14 %	8 %	12 %
Économie, développement local	3 %	4 %	4 %
Autres	2 %	NS	1 %
Total en %	100 %	100 %	100 %
Total en nombre d'emplois ETP	712 600	222 800	935 400

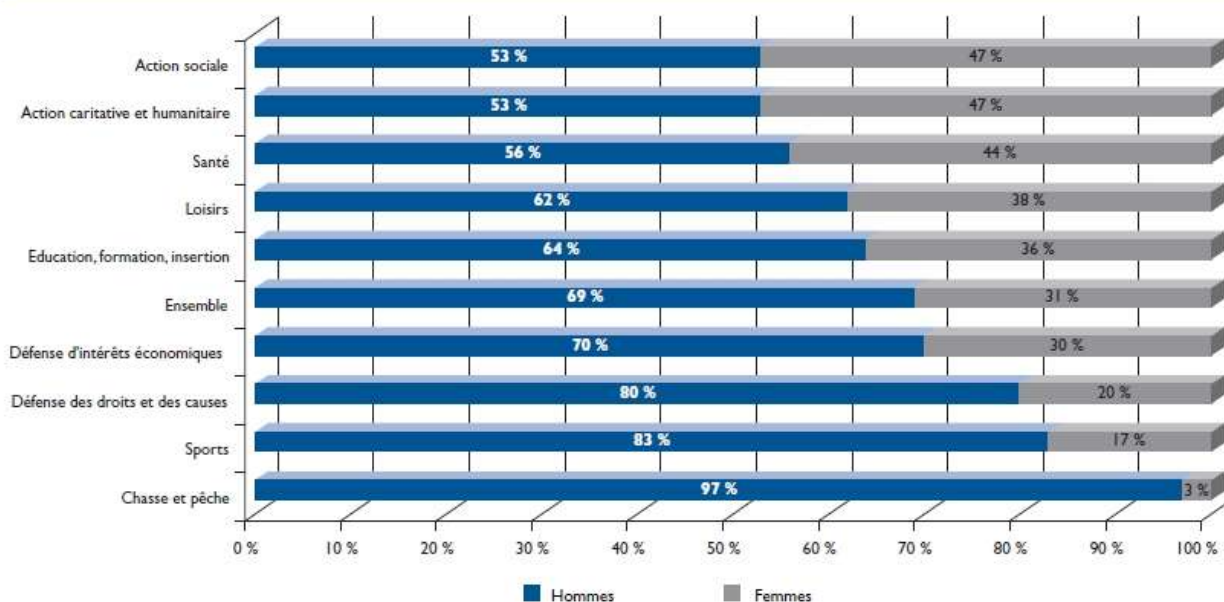
Source : Enquête CNRS Matisse – Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations – 2005-2006.

Le bénévolat représente 76,2% du volume travaillé. Les bénévoles sont très nombreux dans le domaine sportif 29%, mais seulement 4% dans l'éducation/l'insertion. Dans la culture le bénévolat représente 16%.

En 2005 seuls 31% des femmes aux fonctions de président des associations.

Figure 4

Parité hommes-femmes des présidents selon le secteur d'activité



Source : Enquête CNRS Matisse – Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations – 2005-2006.

Elles sont plus facilement à la tête d'associations « employeur » que « non employeur ». (36% contre 31%) Le domaine sportif leur étant particulièrement difficile d'accès (17%) et pire encore dans les associations de chasse/pêche (3%). En revanche, par leur forte présence, elles arrivent à s'imposer dans les associations sociales/caritatives et de santé.

Les responsables d'associations ne représentent pas la population française. On les trouve surtout dans les CSP supérieures et moyennes (42%) alors qu'ils ne représentent que 26% dans la population totale active et retraitée. Chez les enseignants : 15% contre une représentativité de 3,5%, chez les professions libérale : 8% contre 1,5%.

En revanche les ouvriers ne représentent que 6% contre 23,5%, seuls 2% d'agriculteurs pour 3,6%.

Absences des jeunes dans les postes de responsabilité. Les moins de 36 ans ne représentent que 7% des présidents d'associations et les moins de 46 ans seulement 20%. Cet aspect semble moins vrai pour les autres fonctions du bureau.

## 2. Les grandes évolutions 1999/2006

*Rappel : un budget cumulé 59 milliard d'euros en 2005.*

Le poids de l'économie sociale a augmenté entre 1999 et 2006 (+15%). Cette augmentation s'explique principalement par le nombre croissant d'associations. Mais ce sont les associations sans salarié qui ont vu leur budget augmenter de 12,5% (pour les associations employeurs : 1,2%).

Domaines en forte hausse:

Le milieu associatif a connu sur la période une croissance régulière de l'emploi salarié, +2,5% en moyenne



## 7

## GAP-ESC # VIE ASSOCIATIVE # 2

annuelle, notamment dans les domaines suivants: Action humanitaire – La défense des droits et des causes – et la défense d'intérêts économiques... Économie et développement local – action caritative et humanitaire

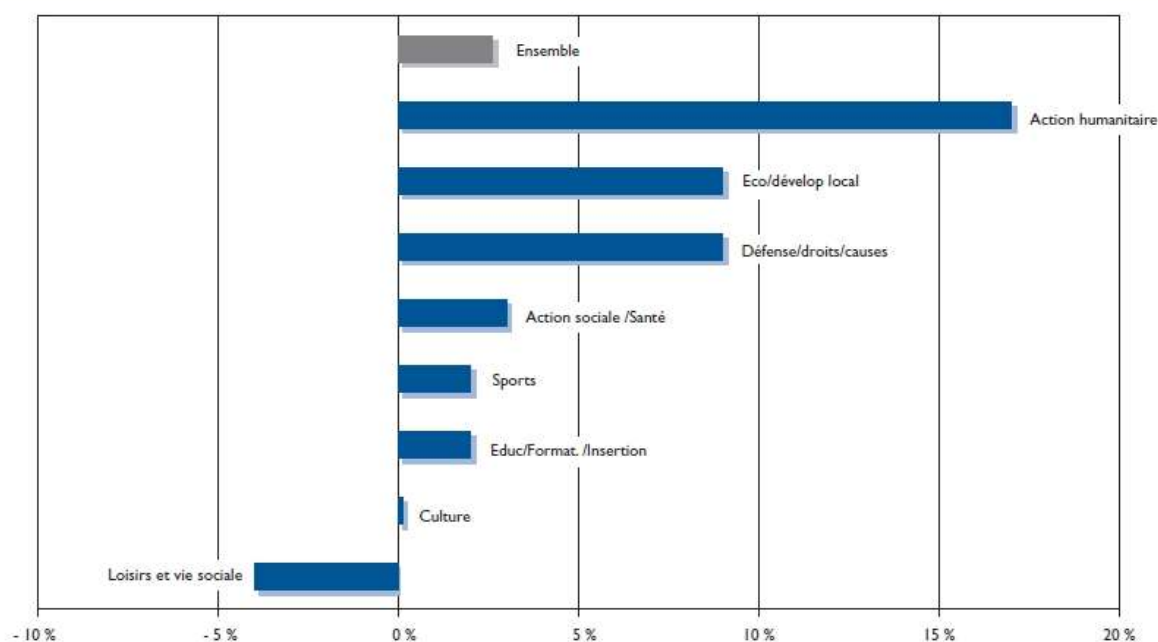
Domaines d'activités en hausse:

+ de 4% sport - action sociale – culturel

Domaine en baisse

Éducation/insertion/formation - 2%

Figure 7 Évolution annuelle moyenne du volume de l'emploi salarié par secteur d'activité de 1999 à 2005



Source : Enquête CNRS Matisse – Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations – 1999/2005-2006.

Un désengagement de l'état (-5% en volume) et des organismes sociaux (-9%) ; en revanche (+20%) les départements les régions progressent mais ne représentent pas encore un acteur majeur du financement associatif.

Une croissance importante du nombre de bénévoles<sup>10</sup> (+30%) fait dire à V. Tchernonog « *On ne peut donc parler de crise du bénévolat* ». Mais elle nuance en indiquant « *le bénévolat a tendance à se déplacer des associations professionnalisées vers les associations centrées sur l'intérêt de leurs membres.* »

Secteurs ainsi attractifs en termes de travail bénévole : le secteur culturel et les secteurs à dimension militante (action humanitaire – défenses des causes et des intérêts économiques)

<sup>10</sup> Ici il serait important de voir ce que l'on met derrière le terme de « bénévole » ...

### Conclusions

Alors que de nombreuses voix s'élèvent pour dire les difficultés de trouver des bénévoles, de susciter l'engagement des personnes dans la vie associative, ces premiers chiffres pourraient contredire le pessimisme parfois ambiant dans les associations, dans les ALESA (?).

En fait, il importe d'aller au delà des chiffres et du quantitatif pour tenter de comprendre ce paradoxe souvent constaté.

Que disent les acteurs de la France associative?<sup>11</sup>

Qu'est-ce qui sous-tend l'engagement ? Et notamment celui des jeunes !

Qu'entend-t-on par « bénévoles » ?

De même il nous faut aller regarder plus avant le public auprès duquel nous intervenons. Tenter d'appréhender l'évolution de ses postures – valeurs – pratiques. Puis mettre tout cela en perspective avec l'évolution du contexte dans lequel ils évoluent.

---

<sup>11</sup> Voir Cerphi p. 64 et suivante.